Montpellier le 21/11/2014

Ne soyez plus figurant,

Devenez Acteur de votre C.E

Section Syndicale de la CARSAT-LR

Notre syndicat s'est toujours attaché à défendre les intérêts du personnel de la CARSAT-LR et de notre institution de Sécurité Sociale et les valeurs républicaines qui garantissent la qualité de notre Service public.

⇨ F.O. continue à défendre coûte que coûte des organisations de travail cohérentes et adaptées au service public que nous devons aux assurés sociaux.

⇨ F.O. vous défend dans toutes les évolutions structurelles et conjoncturelles que connait notre institution de façon à assurer à chacun des salariés de la CARSAT du Languedoc - Roussillon des conditions de travail décentes, la qualification de son métier, des parcours professionnels.

⇨ F.O. condamne toutes les mesures et dispositifs visant à la remise en cause des garanties conventionnelles auxquelles tout le personnel de la CARSAT du Languedoc – Roussillon reste attachée.

Notre organisation syndicale de salarié s'oppose à toute restructuration, mutualisation ou fusion arbitraire ayant pour unique objectif de réduire les effectifs.

⇨ F.O. s'engage à vous accompagner également dans vos démarches personnelles de formation professionnelle et vos projets professionnels de mobilité interne.

⇨⇨

Notre syndicat reconnait les efforts consentis par le Comité d'Entreprise depuis plusieurs années pour les employés et cadres de notre organisme en matière de prestations sociales.

Par ailleurs dans cette période d'austérité, notre syndicat F.O. pense que certaines prestations sociales peuvent cependant être améliorées et adaptées aux besoins du plus grand nombre...

Agents et cadres de la CARSAT-LR, soyez acteurs de votre Comité d'Entreprise et n'hésitez pas à nous faire connaître vos propositions.

Voici les propositions que nous défendrons :

- Mise en place d'une prestation « voyage individuel en France », extension du « voyage individuel à l'étranger ».
- Revoir les barèmes des frais de participation des agents et cadres pour les chèques vacances à l'avantage des plus bas salaires.
- Revalorisation de la prestation familiale « activités culturelles » ou « activités sportives ».
- Mise en place d'une prestation pour les frais des activités périscolaires pour les agents et cadres dont les mairies ne financent pas ces activités.
- Augmentation des chèques « rentrée scolaire ».
- Voyage du Comité d'Entreprise : Mise en place d'une participation pour les conjoints et enfants des agents.
- Revalorisation de la participation aux billets cinéma, théâtre, autres spectacles.
- Mise en place des prestations sociales au quotient familial.

Ces prestations ne nécessiteront pas obligatoirement une augmentation des postes de dépense de notre Comité d'entreprise mais peuvent se réaliser par une adaptation des prestations existantes en fonction des prestations qui intéressent le plus grand nombre.

Notre syndicat est à votre écoute, contactez vos élus

Fabienne FORT 2819008 et Pierre-Yves HERVET 2809309